

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 23 janvier 2025

Abandon du projet de centrale de chauffage à Epalinges et de raccordement du quartier de la Croix-Blanche au réseau de chauffage à distance

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le préavis N° 2021/ 06 « Sécurisation de l'approvisionnement de la zone du Biopôle, extension du réseau de chauffage à distance sur la Commune d'Epalinges, partenariat pour la production de chaleur renouvelable » a permis d'obtenir de votre Conseil le financement pour le bouclage du réseau de chauffage à distance entre les zones de Boissonnet et du Biopôle, dans le but d'assurer la sécurité d'approvisionnement de cette zone. Cette solution permet également d'alimenter le quartier des Croisettes, sur la Commune d'Epalinges. Elle devait permettre dans un deuxième temps de prolonger le réseau pour alimenter le quartier de la Croix-Blanche au centre d'Epalinges et raccorder une centrale de production de chaleur renouvelable à partir de bois.

Les besoins de chaleur pour répondre à l'extension sur la commune d'Epalinges devaient être couverts par la réalisation de cette centrale de production à la Croix-Blanche, qui aurait contribué à la sécurité d'approvisionnement du réseau de la Ville et à augmenter la part renouvelable de la chaleur du chauffage à distance.

Fin octobre 2024, la Municipalité d'Epalinges nous a informés qu'elle renonçait à la construction de cette centrale de production suite à plusieurs oppositions admises par le Tribunal cantonal, créant ainsi trop d'incertitudes sur ses chances de réalisation. Cette décision, prise unilatéralement dans le cadre du partenariat, rend caduque le projet de prolongement du réseau de chauffage à distance jusqu'à la Croix-Blanche, désormais sans solution de décarbonation.

L'abandon de la construction de la centrale de production de chaleur implique que le budget prévu pour raccorder cette installation et le quartier de la Croix-Blanche ne sera pas utilisé. La répartition du financement de CHF 15'300'000.- obtenu en bloc était présentée ainsi dans le corps du préavis : CHF 7'500'000.- pour la conduite principale permettant le bouclage du réseau entre les zones de Boissonnet et du Biopôle, CHF 1'700'000.- pour la

station d'échangeurs à réaliser dans la zone de Boissonnet et CHF 6'100'000.- pour la conduite principale pour atteindre le quartier de la Croix-Blanche, qui ne sera pas réalisée.

La conduite principale pour assurer le bouclage du réseau est quasiment terminée. Ces travaux ont connu des dépassements financiers dus à la découverte d'infrastructures souterraines non-cadastrées qu'il a fallu contourner et parfois démonter, mais aussi à cause du recours à la technique plus coûteuse du pousse-tube à deux endroits (route de Berne et chemin des Croisettes) pour des questions de circulation. La reprise de l'inflation et l'augmentation de la demande ont également poussé les prix à la hausse avec des augmentations allant jusqu'à 20%. Le surcoût attendu pour la réalisation de ce bouclage devrait se monter à près de CHF 3'000'000.- à l'issue des travaux, réduisant ainsi l'économie sur la conduite principale abandonnée à quelque CHF 3'000'000.- au lieu de CHF 6'100'000.-.

Suite à l'annonce de l'abandon de la réalisation de la chaufferie à bois, la Municipalité a proposé à celle d'Epalinges une rencontre politique en début d'année 2025 afin de poursuivre les réflexions dans le cadre du partenariat en les orientant soit vers un réseau autonome pour décarboner le centre d'Epalinges laissant ainsi ouvert un possible raccordement ultérieur avec le réseau de la Ville, soit vers la recherche d'un nouvel emplacement pour une central de grande puissance. Cas échéant, en cas de concrétisation, ces évolutions feront l'objet d'une nouvelle demande auprès de votre Conseil.

En vous remerciant de prendre acte de ces évolutions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

